




# T@mT@m/CFTC.FAE

-----depuis l'an 2000

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  facebook.com/groups/CftcFAE -

**N° 471 – 5 juin 2018**

## **PRINTEMPS 2018 : LE TEMPS DES CERISES ?**

Au mois de mai, les fonctionnaires ont eu l'occasion de manifester leur malaise social notamment lors de la journée du 22 mai. Pour la CFTC FAE, les manifestations furent réussies dans un moment d'unité.

Nous voici en juin, le temps des cerises est-il revenu ?

Deux points forts à venir :

- dans les jours qui viennent, le rapport du comité de pilotage de l'équipe **CAP 2022** va être rendu au 1er ministre,
- en ce qui concerne l'État, on nous promet des restructurations importantes accompagnant la numérisation, les abandons de missions et cela pour une efficacité inégalée...

Ce rapport proposera des pistes, parmi lesquelles le 1<sup>er</sup> ministre choisira celles qu'il décidera de retenir. Les mobilités qui suivront risquent d'être forcées, car avec la territoriale, des pans entiers de l'administration devraient passer à la moulinette.

### **Négociations salariales :**

Déjà le Secrétaire d'Etat, Olivier DUSSOPT, nous a annoncé : « il n'y aura pas d'augmentation générale du point d'indice ! ». Ce qui en soi est **inacceptable** et n'a pas fait l'objet de négociations. En lieu et place, des augmentations sectorielles à la volonté du gouvernement, et puis quelques autres avancées peu coûteuses, non précisées à ce jour ?

En tout et pour tout, les fonctionnaires ont bénéficié de 1,2 % d'augmentation du point d'indice depuis 2010 ! Sur la base sous-évaluée de 1% d'inflation par an, nous aurions dû avoir approximativement 8% d'augmentation depuis 2010 : **le manque à gagner est donc de 7 %.**

La Fonction publique a inventé le concept de GVT (glissement vieillesse technicité) avec les avancements de grade, d'échelon, et les réformes statutaires.

Mais ceci correspond à la carrière du fonctionnaire en vertu de notre grille indiciaire, l'évolution du point d'indice suivant le coût de la vie.

Si le gouvernement s'entête à poursuivre le gel du point d'indice, il montrera une fois de plus son hostilité vis-à-vis des fonctionnaires, qui massivement n'ont pas bénéficié de la suppression de l'ISF.

Il reste quelques jours à ce gouvernement pour revenir à de meilleures intentions, et ne pas nous offrir ... des queues de cerises.

